

Demande de préinscription au centre de loisirs

2^{ème} trimestre de l'année scolaire 2025/2026

Planning à retourner au centre de loisirs avant le 04/12/2025

Périscolaire@allonzierlacaille.fr

Les dates retenues seront validées par la commission enfance et jeunesse le 08/12/2025

Mercredis du 2^{ème} trimestre 2025/2026

	Nom de l'enfant	Oui	Non
Mercredi 7 janvier 2026			
Mercredi 14 janvier 2026			
Mercredi 21 janvier 2026			
Mercredi 28 janvier 2026			
Mercredi 4 février 2026			
Mercredi 25 février 2026			
Mercredi 4 mars 2026			
Mercredi 11 mars 2026			
Mercredi 18 mars 2026			
Mercredi 25 mars 2026			
Mercredi 1 ^{er} avril 2026			

Vacances de février 2026

	Nom de l'enfant	Oui	Non
Semaine du 09 au 13 février 2026			
Semaine du 16 au 20 février 2026			

Les familles ayant déjà complété le dossier lors des inscriptions du 1^{er} trimestre doivent compléter uniquement le planning prévisionnel.

Critères d'attribution :

- Le responsable légal ou les deux parents travaillent
- Enfants scolarisés à Allonzier la Caille
- tout dossier incomplet ne sera comptabilisé qu'à la date de réception du complément
- Par ordre d'arrivée